

Lausanne, en janvier 2015

La spiritualité du chemin de St. Jacques en Suisse

Chers amis,

Le 1^{er} mai 2008 était inauguré à Rankweil le chemin de l'Arlberg conduisant les pèlerins vers Appenzell et notre chemin Via Jacobi. La plaque commémorative dévoilée lors de cet événement était intitulée : **Spirituelles Wandern auf dem Jakobsweg**. Alors que je représentais les Amis du Chemin de St-Jacques, je devais constater que nous n'avions, à ce jour, dans notre association, pas encore thématiqué la Spiritualité du chemin, dont nous avons la responsabilité. Au vu de l'importance croissante des pèlerins qui l'empruntaient, des raisons essentiellement spirituelles qui les animaient à faire le chemin, j'ai perçu là un domaine de la plus haute importance, que nous ne pouvions pourtant aborder sans la contribution des autres organisations jacquaires existant en Suisse, qui elles traitaient du sujet depuis longtemps. Il fallait pour cela que nous nous regroupions ; l'idée d'une **Association Faitière** était née. Elle fut fondée peu après et depuis lors vous en faites partie. Après 3 - 4 ans d'existence, au cours desquels nous avons appris à nous connaître et à nous apprécier, après avoir publié flyers, passeport pèlerin, développé un site web, il me semble arrivé le moment de donner un nouvel objectif à notre association.

La spiritualité, qui fait partie de nos organisations ainsi que celle qui anime les pèlerins de St. Jacques sur leur chemin, mérite que nous nous y arrêtions. De quoi est-elle faite, que désignons-nous par spiritualité, est-elle particulière sur le chemin de St. Jacques ? En quoi diffère-t-elle de celle que proclament nos églises, le pèlerin a-t-il quelque chose à apporter aux dites églises ? Quelle peut être la place de nos associations dans l'accompagnement spirituel du pèlerin, que pouvons-nous lui apporter, lui faciliter ?

Tous ces thèmes méritent notre attention et feront la trame de nos réunions. Le groupe de travail **Spiritualité** sera un lieu de rencontres, chacun de nous y apportera son expérience propre et/ou institutionnelle (églises, associations de pèlerin, accompagnateurs, etc.). Si l'expérience spirituelle du pèlerin est avant tout personnelle et intime, il me semble utile qu'il en soit de même lorsque nous échangerons au sujet de nos convictions et de nos engagements. A partir de là nous verrons ce qui se fait en Suisse, nous ferons un inventaire, un état des lieux qui pourra nous conduire vers des projets tels informations, suggestions, publications et autres.

Ainsi, nos rencontres et nos réflexions pourront ajouter une pierre à l'édifice toujours en devenir du Chemin de St. Jacques en Suisse. Efforçons-nous de lui donner corps et rayonnement au travers de ce qu'il a de plus précieux, sa Spiritualité, que nous souhaitons découvrir.

Vous trouverez joint à ces lignes l'ordre du jour et le plan d'accès au lieu de notre prochaine réunion du 5.2.2015. Je vous exprime dès maintenant mon plaisir de vous accueillir bientôt à Berne et vous adresse mes salutations très amicales.

Bernard de Senarclens

